



L'écho



DES RIVIÈRES

Magazine d'informations de la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse

La Zone d'Activités Économiques de La Roche Posay



Prête à recevoir des entreprises
(Voir page 2)

La Maison des Jours à Angles-sur-l'Anglin



Une belle restauration à l'image de la commune
(Voir page 7)

LE BUDGET 2009

(PAGES 4 ET 5)



Communauté de communes
des Vals de Gartempe et Creuse
BP 15 - 27 avenue Jourde - 86450 Pleumartin
Tél. : 05 49 19 77 08 - Fax : 05 49 19 77 09
info@vals-gartempe-creuse.com
www.vals-gartempe-creuse.com



Au nom de tous les élus du Conseil Communautaire, je suis heureux de vous présenter la nouvelle version de votre magazine « L'Echo des Rivières ». Chaque édition développera notre actualité en 8 pages et vous proposera un article documenté et approfondi. Ainsi, puisqu'il vient d'être voté, notre budget fait-il aujourd'hui l'objet de ce dossier d'importance.

Cette publication vous informera régulièrement de notre travail et des décisions prises dans nos domaines de compétences que sont l'économie, le social, le tourisme et l'événementiel, entre autres.

Autre nouveauté, nous éditons un « **Agenda des manifestations** » dans lequel, comme son nom l'indique, sont annoncées toutes les manifestations qui se dérouleront dans les Vals de Gartempe et Creuse de mai à décembre 2009.

Enfin, dans un hors série, joint également à ce numéro, nous vous présentons tous les élus communautaires ainsi que l'équipe administrative et technique de la Communauté de communes. Nous portons aussi à votre connaissance quelques éclaircissements sur nos compétences. Un document utile, à conserver...

Nous souhaitons que ce magazine réponde vraiment à votre attente.

Bonne lecture.

Bernard DOURY,

Président de la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse



Devenez acteurs de votre économie !

Vous avez un projet de création d'activité ?

Vous êtes à la recherche d'un terrain ?

Vous souhaitez développer votre entreprise ?

Nous avons la solution : venez-vous installer aujourd'hui sur la première Zone d'Activités Economiques intercommunale.

Située sur la commune de La Roche Posay (au rond-point de la RD 725 – route de Châtelleraut, face à Super U), la Zone d'Activités Economiques des Chaumettes, entièrement viabilisée est prête à la vente. Composée de 15 lots de 1 500 à 10 000 m², pour une superficie totale de plus de 33 000 m², les terrains sont vendus au prix unique de 5 € HT le m².

A 20 mn de l'échangeur Nord de l'autoroute A10, sur l'axe Châtelleraut-Châteauroux, au

carrefour de trois départements en plein développement que sont la Vienne, l'Indre et l'Indre et Loire et au centre d'un territoire dynamique et attractif, la ZAE Les Chaumettes est l'endroit idéal que vous recherchez.

Prenez contact sans attendre avec Sandrine Teyssier à la Communauté de Communes des Vals de Gartempe et Creuse :

27 avenue Jourde 86450 Pleumartin
par téléphone au 05 49 19 77 08 ou par mail : sandrine.teyssier@vals-gartempe-creuse.com.

Besoin d'un financement pour créer ou reprendre une activité ?

Nouveau !

Créateurs, repreneurs, jeunes entreprises, nous pouvons vous aider à financer votre projet d'entreprise avec l'octroi d'un prêt d'honneur (à taux 0%, sans demande de caution ni de garantie personnelle), selon certaines conditions, et à mobiliser des partenaires locaux pour le montage, l'expertise, le suivi de l'entreprise et le parrainage. La Communauté de communes et ses acteurs économiques publics et privés, s'associent à l'association Vienne Initiatives pour vous accompagner dans la conduite de votre projet jusqu'à la réussite économique de votre entreprise.



Les secteurs d'activités éligibles sont :

l'industrie, l'artisanat de production, les entreprises de conditionnement de produits alimentaires ou agricoles, les services aux entreprises, les commerces de première nécessité, les services de proximité.

Pour plus d'informations, contactez Sandrine Teyssier à la Communauté de communes au 05 49 19 77 08
Mail : sandrine.teyssier@vals-gartempe-creuse.com

ou Hélène GATARD de Vienne Initiatives au 05 49 49 61 61
Mail : hgatard@vienne-initiatives.org

Vos nouveaux commerçants et artisans sur le territoire des Vals de Gartempe et Creuse

Rejoignez le Conseil de développement des Vals de Gartempe et Creuse

Vous pouvez participer aux travaux du conseil de développement quel que soit votre domaine de compétence, mais qu'est-ce que c'est au juste le Conseil de développement ?

La participation au Conseil de développement se fait à titre bénévole. Les membres titulaires sont les représentants de la vie associative et de la vie économique, ainsi que des personnes qualifiées capables d'apporter une expertise particulière.

Ce Conseil est une instance consultative pour aider à la décision publique. Il est un lieu d'observation, de réflexion et de proposition, à l'écoute des acteurs du territoire. Il est associé à l'élaboration du projet de territoire et des programmes menés dans le Pays. Il peut être consulté sur toute question relative à l'aménagement et au développement du Pays et soumettre ses propositions à ce sujet. Il est informé de l'avancement des actions engagées pour la mise en œuvre du projet de développement du Pays. Il participe à l'évaluation des programmes de développement.

Depuis le mois de novembre 2008 le Conseil de développement a été renouvelé et a modifié son organisation.

Le Président est François Bigot.

Il est constitué de quatre commissions :

- **Activité économique et emploi**, animée par Michelle GILLET,
- **Activité touristique**, animée par Didier MOULIN,
- **Vie sociale : services au public, activités associatives**, animée par Hervé GUEDJALI,
- **Patrimoine et environnement, Habitat, Identité du Pays**, animée par François BIGOT.

Aux réunions des commissions s'ajoutent des groupes de travail ouverts, des réunions-débats, et toute forme de consultation.

Pour participer aux travaux, envoyez votre candidature au président du Conseil de développement, 27 avenue Jourde BP15 - 86450 Pleumartin, ou envoyez un mail à cdvvc@free.fr

Pour connaître le Conseil de développement et ses travaux, consultez son site : <http://cdvvc.free.fr>



Vous avez un projet de création ou de reprise d'une activité, par lequel vous allez créer votre propre emploi, vous avez besoin d'un coup de pouce financier pour le démarrage de votre activité ?

La Région Poitou-Charentes et le Pays des Vals de Gartempe et Creuse vous accompagnent financièrement via la Bourse Régionale Désir d'Entreprendre (autrefois nommée Bourse Régionale Tremplin pour l'Emploi).

Ont bénéficié dernièrement d'une bourse régionale « Désir d'Entreprendre » :

CARRELO
Elodie THEVENET
29 avenue Jules Ferry
86450 PLEUMARTIN
Tél. : 05 49 20 36 35
carrelo86@orange.fr
www.carrelo.over-blog.com
Créatrice de vêtements pour femmes et enfants.
Spécialisation gilets boléros et robes. Vente sur Internet, marchés et salons de créateurs dans toute la France.

Bellissime Coiffure
Cécile BOUVET
ZA Les Chaumettes
Galerie de Super U
86 270 LA ROCHE POSAY
Tél. : 05 49 90 58 12
Coiffure mixte

Luyaya Créations
Audrey ATTINA
6 rue des Jardins
86270 LA ROCHE POSAY
Tél. : 05 49 23 27 88
contact@luyaya-creations.fr
www.luyaya-creations.fr
Création et vente de bijoux fait main.

SARL Bruno MALLET
Bruno MALLET
Tél/Fax : 05 49 48 92 93
Tél portable : 06 47 52 66 93
sarlbunomallet@orange.fr
Le Charreau
86310 LA BUSSIÈRE
Installations et dépannages en électricité - Terrassements et enfouissement de réseaux.

Auberge du Val de Creuse
Jean-Paul MATARD
9 place Notre Dame
86270 LA ROCHE POSAY
Tél. : 05 49 23 27 88
aubergeduvaldecreuse@orange.fr

Boulangerie-Pâtisserie
Le Petit Viennois
Christophe COTINEAU
Place de l'Eglise
86270 LESIGNY-SUR-CREUSE
Tél/fax : 05 49 86 20 94
Boulangerie, pâtisserie, spécialité broyer du Poitou, pièces montées, pains spéciaux...

Boucherie Charcuterie Traiteur
Christophe et Nathalie TERRASSON
12 boulevard Victor Hugo
86270 LA ROCHE POSAY
Tél/Fax : 05 49 86 20 43
Viande bovine locale, spécialité pied de cochon farci, boudins noirs chauds tous les matins...

Entretien d'espaces verts
Patrick ANDRAULT
La Balière
86260 VICQ-SUR-GARTEMPE
Tél. : 05 49 86 12 47
andrault.patrick@orange.fr
Spécialiste en taille de haies, tontes, élagage, tailles fruitiers

ART METAL
Emmanuel BAILLY
39 avenue Jules Ferry
86450 PLEUMARTIN
Tél. : 05 49 23 14 87
sylvie.denis86@hotmail.fr
Soudeur, créateur, réparateur en métallerie-serrurerie et ferronnerie d'art

Le p'tit coin nature
Barbara LICOIS
1 rue Nonnet
86270 LA ROCHE POSAY
Tél/Fax : 05 49 90 56 70
lcois.barbara@hotmail.fr
Magasin bio, cosmétique, épicerie, vêtement coton bio, fruits et légumes

Esprit Ô Nature
Flavie GAUDIN
6 place de l'hôtel de ville
86450 PLEUMARTIN
Tél. : 05 49 20 10 85
Coiffure mixte

Contact à la Communauté de communes : Sandrine Teyssier sandrine.teyssier@vals-gartempe-creuse.com



Besoin d'un coup de main ?

Les bénévoles de La Maison des Services ADMR sont à votre écoute pour vous aider à trouver la situation la mieux adaptée à vos besoins. Pour chaque situation, l'association a des solutions et des professionnels qualifiés afin de vous seconder.

Contacteur :

Maison des Services ADMR - 6, avenue Jourde
86450 PLEUMARTIN - Tél. 05.49.23.33.26

Maison ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
et mercredi de 14h à 16h.

Et en avant la musique...

L'association Zikadonf, ça continue...

Eveil musical pour les 4 à 6 ans en cours collectif avec des instruments adaptés aux tout-petits. Atelier création pour ceux qui veulent créer un groupe avec création de leur propre musique. Atelier de perfectionnement une semaine sur deux afin de travailler sur des thèmes précis, approfondir des connaissances acquises.

Pour tout contact : Tél. 05 49 90 17 54

courriel@zikadonf.net - <http://www.zikadonf.fr>

Pensez aux oiseaux !

Actuellement, de nombreuses espèces d'oiseaux, dépendantes de notre bâti, rencontrent de réelles difficultés pour s'y reproduire ou s'y abriter. Si vous construisez ou rénovez un bâtiment, vous pouvez contribuer à préserver ces oiseaux, en favorisant leur accueil. Il existe des aménagements peu coûteux et faciles à réaliser qui permettent de garder ou de recréer des gîtes pour les oiseaux. Pour cela, on peut conserver des cavités existantes tels les trous de boulin, les fissures stables, les joints non bouchés qui ne mettent pas en péril l'étanchéité et la tenue des murs... créer des cavités visibles, de toutes formes dans les murs, avec des pierres, des tuiles, des briques, des cylindres en poterie... ou créer des cavités invisibles en utilisant des gabarits ou des parpaings-nichoirs, en transformant ou en créant des accès vers des volumes inoccupés. Vous pouvez agir pour les oiseaux en réalisant ces



aménagements simples. N'hésitez pas à contacter la LPO Vienne pour obtenir le dépliant « Vous souhaitez construire ou rénover ? », disponible aussi dans votre mairie.

Renseignements : LPO Vienne

389 avenue de Nantes - 86000 POITIERS

Tél. 05 49 88 55 22

vienne@lpo.fr - <http://vienne.lpo.fr>



Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Vous venez de vous installer récemment sur l'une des 11 communes du Pays des Vals de Gartempe et Creuse ? **Bienvenue !**

Un conseil : venez nous voir à la Communauté de communes et nous vous remettrons le « pack brochures nouveaux arrivants ». Ce pack contient le maximum d'informations pratiques qui vous permettront, nous l'espérons, de vous faire découvrir la richesse et la complémentarité de nos charmantes communes.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un simple appel téléphonique (au 05 49 19 77 08) ou un courrier (27 avenue Jourde, 86450 Pleumartin), et le pack arrivera directement dans votre boîte aux lettres !



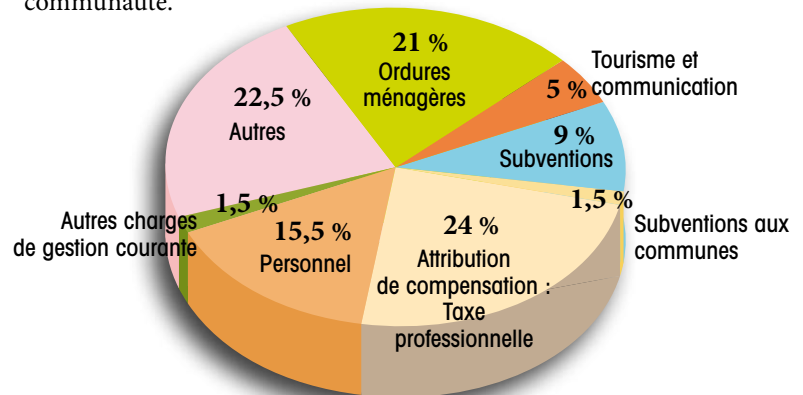
Le budget de la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse est un acte essentiel d'une collectivité, il est la traduction comptable des choix, des grandes orientations de la communauté. Toute politique a besoin de moyens pour être mise en œuvre.

D'où vient et où va

Le budget est l'acte essentiel d'une collectivité, il est la traduction comptable des choix, des grandes orientations de la communauté. Toute politique a besoin de moyens pour être mise en œuvre.

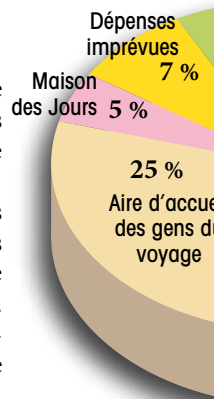
Les dépenses de fonctionnement :

D'un montant de 3 285 905 euros, elles financent les activités de services aux habitants telles que l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères, les subventions aux associations et aux entreprises : bourses « Tremplin pour l'Emploi », aide à la création et à la reprise d'entreprise, la réversion aux communes de la fiscalité perçue, et le fonctionnement des services de la communauté.



Les dépenses d'investissement :

Pour près de 2 600 000 euros, la Communauté de communes investit pour l'avenir dans des domaines comme le développement économique : animation de la Zone d'Activités Économiques intercommunale (voir page 2), la construction de nouveaux équipements (la maison des jours et le Roc-aux-Sorciers en 2008, l'aire d'accueil des gens du voyage en 2009), les nouvelles technologies (informatique et sites internet), et l'environnement (sentiers de randonnée). Tout cela augmente l'attractivité touristique et le développement économique de la communauté et améliore le cadre de vie de ses habitants.



3 QUESTIONS À Jean-Michel Mazaud



Vice-président
en charge de la Commission finances

- **Quel bilan financier pouvez-vous faire de l'année 2008 ?**
- J.M Mazaud : Le compte administratif *fait apparaître un excédent d'exploitation de 573 607 €. Ce bilan financier nous a permis de

réaliser 2 projets structurants im Centre d'Interprétation du Roc-aux-Maison des Jours. Ces investissements effectués grâce à une trésorerie saines mandatures précédentes. Cela nous poursuivra nos actions sociales et (chantier d'insertion et bourses « Tremplin pour l'Emploi »...) auxquelles tous nos habitants sont attachés.

- **Quels sont les projets pour l'année 2009 ?**
- J.M Mazaud : Les orientations qui ont été définies par le conseil communautaire font ressortir la nécessité de construire une aire d'accueil

Les grandes décisions

Tempe et Creuse financent à la fois des
versements répondant aux objectifs

à l'argent ?

Les recettes

La Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse perçoit des revenus de 4 provenances : l'impôt local, la participation de l'État, l'emprunt, et des ressources diverses :

L'impôt local : si vous êtes un particulier, la Communauté ne vous demande pas d'argent ; donc pas de taxe d'habitation, ni de foncier bâti et non bâti. La Communauté de communes ne perçoit que la taxe professionnelle (TP) assise sur les différentes activités professionnelles. C'est la décision du Conseil communautaire à partir du 01.01.08 que de distribuer différemment la fiscalité locale, les bases de calcul conservées sont celles de 2007 et des reversements sont effectués de façon à ce que ni les communes et ni la Communauté de communes ne soient lésées. Ce passage à la taxe professionnelle unique (TPU) a pour finalité de lisser les taux des communes jusqu'à appliquer le même taux de fiscalité à tous les professionnels de notre territoire en 2013.

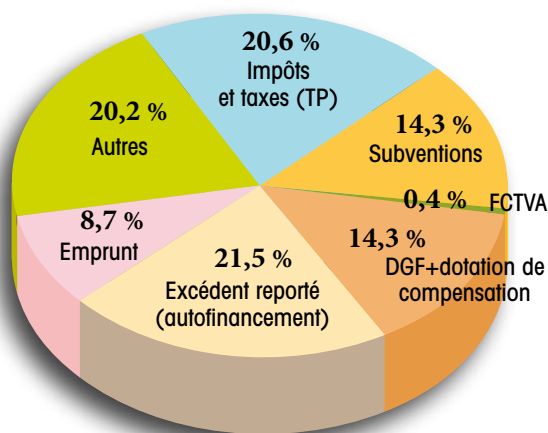
Une dotation d'État :

La dotation globale de fonctionnement (DGF) additionnée d'une dotation exceptionnelle de fonctionnement.

Les ressources diverses : - La redevance d'enlèvement des ordures ménagères - Le fond de compensation de la TVA - Le fonds départemental de taxe professionnelle - Les subventions de l'État, de la Région, du Département - L'excédent reporté de l'exercice précédent - L'emprunt.

5 881 756

C'est en euros le montant du budget 2009 de la communauté de communes voté à l'unanimité par les 24 membres.



Conseil communautaire extraordinaire du 13 janvier 2009

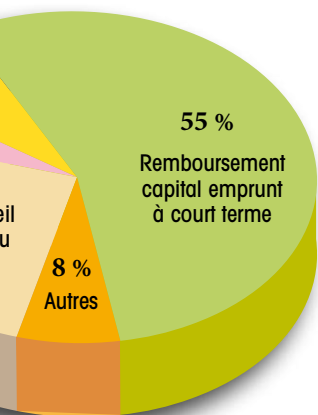
- ◆ Participation financière (1000 €) en faveur du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Gartempe, pour la lutte collective contre les ragondins et les rats musqués.
- ◆ Dossier de demande de subvention pour les associations : validation du nouveau dossier et de la procédure de mise en place.

Conseil communautaire du 27 janvier 2009

- ◆ Acquisition du terrain accueillant l'aire d'accueil des gens du voyage à La Roche-Posay (route de Vicq-sur-Gartempe, coût : 4 219,13 € TTC).
- ◆ Subvention à la commune de Saint Pierre de Maillé (10 000 € TTC) dans le cadre de l'attribution de subvention « Rénovation du Patrimoine » (restauration partielle de la chapelle du Bas-Bourg)
- ◆ Intervention et participation financière (4 300 €) en faveur de la Mission Locale (voir page 6).
- ◆ Participation financière à la Maison de Pays des Vals de Gartempe et Creuse pour la mise en place d'un Dispositif Local d'Accompagnement.

Conseil communautaire du 31 mars 2009

- ◆ Approbation des Comptes Administratifs et de Gestion 2008.
- ◆ Vote du Budget 2009 (voir pages 4 et 5)
- ◆ Centre d'Interprétation du Roc-aux-Sorciers : autorisation de la cession des parts sociales détenues par les actuels actionnaires de la SARL du Roc-aux-Sorciers à M. Jean-Max TOURON et Mme Marie-Luce TOURON (voir page 7).
- ◆ Mise en place du dispositif avec Vienne Initiatives (voir page 2).
- ◆ Participation financière à la création ou à la mise à jour d'un site internet par commune.



Aux chiffres citoyens !

« Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée ». Article 14 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Toutes les séances du conseil communautaire sont publiques, et chacun peut y assister, c'est le cas du vote du budget. Le budget, de prévision, doit être adopté avant le 31 mars de l'année, le compte administratif, qui constate les recettes et dépenses effectivement réalisées au cours de l'année précédente se vote avant le 30 juin.

portants : le
-Sorciers et la
nts ont pu être
e, héritage des
s a permis de
économiques
remplir pour
élus sont très

gens du voyage.

D'autres investissements ont été retenus, entre autres :

- l'animation de la Zone d'Activités Économiques
- la création ou la mise à jour d'un site internet sur chaque commune.

• Quelle est la situation financière pour l'année 2009 ?

• J.M Mazaud : Toujours aussi saine. Pour autant, nous serons vigilants sur le devenir des 2 investissements faits en 2008.

Compte tenu des moments difficiles face à la crise, le plus important pour l'ensemble des élus

de la Communauté de communes a été de ne pas voter de taxe additionnelle. Nous avons fait le choix de ne pas créer de nouveaux impôts, qui auraient eu pour conséquence d'ajouter à chaque contribuable une charge supplémentaire sur les taxes d'habitation, et les taxes foncières, bâti et non-bâti. Nous restons donc en TPU. Par ce choix, nous avons accepté de ne pas augmenter nos recettes. Par conséquent, les élus mettront en œuvre des projets raisonnables à la dimension du territoire.

*Document qui constate les dépenses et les recettes effectivement engagées en fin d'année, alors que le budget les prévoit en début d'année.



Regain pour le chantier

Le printemps arrivant, une des activités principales du chantier d'insertion est relancée : l'entretien des sentiers de randonnée de la Communauté de communes. On en compte plus de 450 km.

En complément du travail sur les chemins, le chantier intercommunal est chargé de l'entretien des espaces verts du Roc-aux-Sorciers à Angles-sur-l'Anglin, accomplit des travaux de restauration du petit patrimoine et fabrique du mobilier de plein air (table de pique-nique, bancs, bacs à fleurs...) destiné aux communes mais également aux particuliers.

Avec un effectif réduit en début d'année, le chantier a mis en place une session de recrutement fin avril. Ainsi, le chantier d'insertion accueille une équipe d'une douzaine de salariés.

Outre le fait de se remobiliser et de redécouvrir les réalités d'une activité professionnelle, les personnes qui travaillent au chantier d'insertion bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel en proposant des formations, des ateliers de recherche d'emploi, de l'aide personnalisée.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, vous pouvez vérifier votre éligibilité aux contrats aidés (CAE ou CAD) auprès de votre référent de Pôle Emploi, de votre assistant(e) social(e) ou en contactant simplement le chantier d'insertion au 05 49 20 15 64.

NOUVEAU : La Mission Locale s'installe localement !



La Mission Locale du Nord Vienne est une association accompagnant les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, dans leur recherche de formation ou d'emploi. Elle tient des permanences dans les Vals de Gartempe et Creuse les lundis matins au Centre Social à Pleumartin, et les mercredis matins à la MCL de La Roche-Posay. Plus d'informations au 05 49 20 04 20

2 nouveaux collègues

Arnaud BESNARD s'insère dans le paysage

Arnaud, 34 ans, originaire de la région parisienne, occupe le poste d'encadrant technique du chantier d'insertion, depuis

fin mars et pour un Contrat à Durée Déterminée d'un an. Après une formation de paysager et sylviculteur, il s'est construit une expérience de plus de 5 ans dans l'encadrement en insertion. La dernière en tant qu'encadrant technique dans une association en Charente-Maritime.

A lui maintenant de découvrir l'insertion dans une collectivité !



Thierry ROBIN : le faucheur du val

Après avoir occupé le poste d'agent d'entretien d'un camping à La Roche Posay, Thierry est arrivé à la Communauté de communes début mars

en tant qu'agent d'entretien des sentiers de randonnée. Originaire de Vicq-sur-Gartempe et âgé de 52 ans, Thierry va pouvoir sillonner, au cours de son Contrat à Durée Déterminée d'un an, les 450 kilomètres (et quelques...) de chemins de randonnée des Vals de Gartempe et Creuse, afin de les entretenir au mieux (fauchage, élagage), pour le plaisir de tous ! À bientôt sur nos chemins !



Améliorez votre habitat

Début février, vous avez tous été destinataires d'un questionnaire portant sur votre habitation.

Vous avez déjà été nombreux à répondre à l'enquête qui nous a permis de réaliser un premier recensement de vos besoins en matière d'amélioration de l'habitat.

La Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse a décidé de lancer une étude (réalisée par le cabinet Vienne Habitat) pour préparer une nouvelle OPAH-RR (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale) sur nos 11 communes.

Vous vous demandez sûrement ce qu'est une OPAH-RR ?

L'OPAH-RR permet de bénéficier de subventions majorées à l'amélioration de l'habitat en plus de celles déjà existantes sur le département.

Les résultats de cette étude seront connus début juillet, l'opération d'amélioration de nos habitations pourrait débuter en 2010.

Même si la date du 20 février indiquée initialement est dépassée... Vous pouvez toujours nous retourner le questionnaire.

Affaire à suivre...



Si vous êtes dans l'urgence de réaliser des travaux, n'hésitez pas à prendre contact avec Vienne Habitat au 05 49 61 61 86.

Maison de Pays... c'est reparti !

Venez découvrir l'artisanat local (et original !) ainsi que les produits du terroir à la Maison de Pays des Vals de Gartempe et Creuse.

Jusqu'au 22 juin, vous pourrez également apprécier les expositions de bois tourné de Jean-Louis BRUÈRE et de photographies du Club GrandAngles.

Périodes d'ouverture :

En mai et juin, les vendredis, samedis dimanches et jours fériés de 15 h à 19 h.

De début juillet à fin septembre, tous les jours de 15 h à 19 h.

En décembre, tous les jours de 15 h à 19 h sauf le jour de Noël.



Contacts :

Maison de Pays des Vals de Gartempe et Creuse
28, avenue de la Libération
86260 SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ - 05 49 48 66 98
Site : www.maison-pays-vals-gartempe.com

Solide... comme le Roc-aux-Sorciers !

Le Centre d'Interprétation de la frise magdalénienne du Roc-aux-Sorciers, à Angles-sur-l'Anglin, tire les conclusions d'une 1^{ère} année d'existence, forte de près de 20 000 visiteurs.

Ce n'est pas un hasard si « Tourisme en Vienne », la revue du Comité départemental du tourisme sous titrée « le magazine des vacances et des loisirs au pays du Futuroscope » a choisi récemment le Roc-aux-Sorciers comme sujet de couverture ! Alors le « Lascaux de la sculpture » plus fort que le célèbre parc d'attractions ? Les animaux du passé mieux que les animaux du futur ? C'est aller un peu vite en besogne !

Et pourtant, qu'on en juge : 2000 élèves venant de 50 établissements scolaires, des visiteurs d'une vingtaine de nationalités, des associations de personnes aveugles, handicapées, des randonneurs, des comités d'entreprises, des clubs, des associations d'archéologie et de préhistoire, des structures de réinsertion de personnes en difficulté, des stagiaires en formation aux métiers du patrimoine, au tourisme, des animateurs culturels... Ne manque que le raton laveur dans cet inventaire à la Prévert...

Les actionnaires de la SARL Le Roc-aux-Sorciers, qui gère le lieu par délégation de service public, ont annoncé en décembre

dernier leur souhait de rompre le contrat les liant à la Communauté de communes pour la gestion de ce site. Aujourd'hui, les négociations sont en cours mais rien n'est encore finalisé. Dans tous les cas, la Communauté de communes met tout en œuvre pour régler au mieux cette situation, dans les intérêts du Centre. Elle a à cœur, d'ores et déjà, d'aider à développer et animer ce site, par une programmation culturelle riche, entre autres ; ainsi que d'apporter des améliorations et des évolutions pour de nouvelles découvertes de ce haut-lieu touristique des Vals de Gartempe et Creuse.

Alors venez découvrir ou redécouvrir ce patrimoine unique au monde...

Centre d'interprétation de la frise magdalénienne du Roc-aux-Sorciers - 2 route des Certeaux
86260 Angles-sur-l'Anglin
Renseignements au 05 49 83 37 27 ou numéro Azur 0810 699 771 (prix appel local)
Ouverture de 10 h à 18 h 30
Site : www.roc-aux-sorciers.com
Mail : info@roc-aux-sorciers.com

Les beaux jours de la Maison des Jours !

Située sur la place du village d'Angles-sur-l'Anglin, la Maison des Jours a ouvert ses portes en début d'année 2009. Cette Maison abrite, entre autres, l'Office de Tourisme et l'Association de Sauvegarde et de Rayonnement des Jours d'Angles. Propriété de la Commune d'Angles-sur-l'Anglin et entièrement restaurée par la Communauté de communes l'année dernière, dans le



respect des matériaux locaux, cette structure est en cours d'aménagement avec du mobilier en bois, artisanal, réalisé par l'atelier Jérôme Houzé de La Roche-Posay, et financée par la Communauté de communes.

Vous y trouverez toutes les informations pour découvrir la magnifique vallée de l'Anglin, et observer la technique de fils tirés que sont les Jours d'Angles, artisanat d'art exceptionnel.



De plus amples informations et un accueil de qualité au 2, rue du Four Banal.

Tél. : 05 49 48 86 87

Mail : info@anglessuranglin.com

Site : www.anglessuranglin.com



Le benjamin de l'équipe

Le sportif Benjamin Pichon rejoint la Communauté de communes pour s'occuper du tourisme

Originaire de la Roche-Posay, Benjamin, âgé de 25 ans, a suivi une formation

dans le domaine sportif. Ce qui l'a conduit à participer à l'organisation de la Coupe du Monde de Rugby 2007, et à exercer ses talents au sein du service des sports du Conseil général de la Loire Atlantique. Depuis le 17 mars, en tant qu'animateur touristique de la Communauté de communes pour 6 mois, il est chargé, entre autres, d'organiser la Journée de la Communauté de communes à l'hippodrome le 28 juin ainsi que la Multirandonnée 2009, et de travailler en étroite collaboration avec la Maison de Pays des Vals de Gartempe et Creuse et tous les prestataires touristiques.

À pied, à cheval, à vélo ou en attelage

Les 7, 8 et 9 août prochains sera organisée la traditionnelle Multirandonnée, au départ du camping de Saint-Pierre-de-Maillé. Inscrivez-vous dès maintenant !

Du bord de la Gartempe, venez découvrir ou redécouvrir les chemins du Pays des Vals de Gartempe et Creuse, et admirer les richesses patrimoniales, de nombreux châteaux, une nature exceptionnelle, des paysages inattendus et authentiques. Parcourez Angles-sur-l'Anglin, les sites de Puygirault et de la Bussière, et bien d'autres.

Comme d'habitude, plusieurs visites et animations seront organisées pour faire de cette manifestation un moment de fête et d'amitié. La Maison de Pays des Vals de Gartempe participe à l'événement.

Mais attention: le nombre de places est limité, n'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire dès aujourd'hui!

Rendez-vous sur le site www.vals-gartempe-creuse.com pour télécharger le bulletin d'inscription.



Tous à cheval !

Le 28 juin, les courses hippiques à l'hippodrome de la Roche-Posay arboreront les couleurs de la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse.



Comme chaque année, la Société des Courses nous offre une vitrine pour valoriser notre territoire et nos compétences.

La journée sera cette fois placée sous le thème du développement économique.

Au travers de stands interactifs, seront mis en avant le dynamisme et les atouts de notre Pays, notamment en matière d'accueil des entreprises et d'activité économique. L'occasion de promouvoir la Zone



13 et 14 juin : week-end de l'ascension

« Osez l'escalade ». C'est le nom de la manifestation qu'organise pour la 7^e année consécutive, la Fédération Française de Montagne et d'Escalade et son Comité Départemental de la Vienne, en partenariat avec la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse et la commune de Saint Pierre de Maillé.

Ainsi, le week-end des 13 et 14 juin sera entièrement dédié à la pratique de la grimpe.

Sur le site du camping du Grand pré à Saint-Pierre-de-Maillé, la journée du samedi verra s'affronter plus de 100 grimpeurs au cours d'un « Open de Blocs ». Le lendemain, une initiation est programmée pour permettre à chacun, selon son niveau, de découvrir l'escalade sur paroi naturelle.

d'Activités Économiques des Chaumettes. Un quizz sur l'économie locale vous offrira la possibilité d'obtenir des bons d'achats pour découvrir autrement notre territoire.

A cheval sur le protocole

Cette année, les maires de chaque commune seront également mis à l'honneur, puisqu'ils participeront à la « course des élus » en sulky. Venez parier sur le gagnant et assistez à une course au cœur du peloton ! Le traditionnel jeu concours, en partenariat avec la Nouvelle République, permettra au public de gagner de nombreux autres lots. Les enfants pourront quant à eux participer au concours de dessins pour gagner des cadeaux.